

Déclaration du CCRE sur le 60^e anniversaire de la signature du Traité de Rome

Rome, le 24 mars 2017

Nous, les membres du Bureau exécutif du Conseil des Communes et Régions d'Europe, représentant 130 000 gouvernements locaux et régionaux d'Europe fédérées dans les associations nationales membres du CCRE, nous sommes rassemblés à Rome, en Italie, le 24 mars 2017, afin de célébrer le 60e anniversaire de la signature du Traité de Rome.

1. En cette période de grands défis et de changements, il est crucial de rappeler notre histoire européenne, en particulier du 20^{ème} siècle, et de commémorer la fondation de la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 par six pays européens visant à créer un marché commun des biens, du travail, des services et des capitaux.
2. De nouveaux traités, ainsi que l'adhésion de 22 pays ont marqué le développement de l'Union, dans l'esprit de créer «une union toujours plus étroite», de développer davantage l'Union économique en une Union politique, attachée aux principes de liberté, démocratie, respect des droits de l'homme, libertés fondamentales et de l'État de droit.
3. L'élargissement au Sud, puis au centre et à l'Est de l'Europe, a permis la réunification de la famille européenne autour d'un projet politique pour le continent.. Cette évolution a marqué une étape importante pour unir plus d'états, en réponse à leurs aspirations à la paix, au progrès économique et social, à la solidarité et à la sécurité.
4. Nous tenons à saluer les progrès majeurs qui ont été accomplis au cours des 60 dernières années et nous sommes fiers des résultats obtenus.
5. Aujourd'hui, l'Union européenne est dans une situation difficile; l'environnement géopolitique a considérablement changé; le risque d'une nouvelle crise financière existe toujours; les actes de terrorisme commis dans divers pays rendent compte à nos sociétés de la fragilité de la paix et de la sécurité. Les effets de la mondialisation, le changement climatique, la migration et la diversité au sein de nos sociétés sont évidents et demandent des réponses audacieuses.
6. Ces changements et leur impact sur la vie des citoyens peuvent créer des inquiétudes et engendrer des réactions défavorables ou hostiles. Les dirigeants politiques ne doivent pas avoir peur, mais plutôt écouter les attentes et aspirations des citoyens et chercher des solutions pour y répondre. Il faut préciser qu'il n'existe pas de solutions simples aux problèmes complexes que nous rencontrons aujourd'hui, mais nous nous engageons à mettre les citoyens au centre de notre attention.
7. Dans ce contexte, sortir de l'Union européenne et se retrancher derrière nos frontières pourrait sembler comme une solution attractive pour certains mais il s'agit d'une fausse solution. Nous respectons le point de vue exprimé par les citoyens du Royaume-Uni et le résultat du référendum dans les différentes régions du Royaume-Uni l'an dernier. À cet égard le CCRE s'engage à soutenir ses membres du Royaume-Uni pour maintenir et développer le plus grand nombre de liens possible avec l'UE, ses États Membres ainsi que les membres du CCRE. Cependant, bien que décider de quitter l'Union européenne et de prendre une voie unilatérale peut sembler offrir une panacée aux défis auxquels nous sommes confrontés, il n'y a pas de solutions faciles.
8. Toutefois, compte tenu de l'ampleur des enjeux, nous croyons aux vertus du multilatéralisme et la coopération en Europe et au niveau mondial. Nous pensons que l'Europe doit jouer un rôle de premier plan dans le monde. Notre expérience montre clairement que les européens sont plus forts unis et qu'ils peuvent parvenir à de meilleurs résultats en faisant front ensemble sur la scène mondiale.
9. Ces défis supposent une Union plus efficace qui permette d'agir plus efficacement afin d'affronter les questions essentielles liées notamment à la croissance, la sécurité, les migrations et le climat. Cela doit passer par la mise en commun plus importante d'éléments de souveraineté par les Etats qui le

souhaiteront. Les mécanismes de l'Union ne doivent en effet plus entraver le volontarisme des Etats qui souhaitent une plus forte intégration politique, budgétaire et économique. Cela suppose de permettre, sur le plan institutionnel, une Europe à plusieurs vitesses, chaque Etat étant libre de décider de participer ou pas aux nouvelles étapes de l'intégration. La perspective d'un budget pour la zone Euro prend toute sa place dans ce nouveau paysage institutionnel.

10. Les maires ont été à l'avant-garde de l'unification européenne: en 1951, six ans avant la signature du Traité de Rome, près de 50 maires de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et de Suisse ont fondé le Conseil des Communes d'Europe (CCE), avec pour objectif de contribuer à la création d'une Europe pacifique, prospère et unie. Depuis 1984, nous rassemblons également des associations régionales et aujourd'hui, nous sommes composés de plus de 60 associations nationales de plus de 40 pays différents.
11. Le CCRE et ses membres sont engagés dans la construction d'une Europe unie, libre et respectueuse de sa diversité, fondée sur des gouvernements locaux et régionaux solides qui s'efforcent de fournir une qualité de vie élevée à leurs habitants.
12. Depuis plus de 60 ans, le CCRE a plaidé en faveur de l'autonomie des collectivités locales et régionales et de leur participation à l'unification de l'Europe, et notre engagement a contribué l'adoption de la Charte européenne de l'autonomie locale par le Conseil de l'Europe en 1985 et à la création du Comité des Régions en 1992. Par l'intermédiaire de notre organisation internationale Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), nous promovons les processus de décentralisation et l'implication des gouvernements locaux et régionaux dans les agendas internationaux et soutenons les activités de coopération entre les gouvernements infranationaux en Europe et dans le monde.
13. Notre message clé reste inchangé: les collectivités locales et régionales contribuent à offrir un environnement pacifique, prospère, social et durable aux citoyens de notre continent et dans le monde, comme inscrit dans les objectifs de développement durable.
14. Les dirigeants politiques aux niveaux local et régional voient l'euro-scepticisme croître parmi les citoyens. Beaucoup d'entre nous sont des pro-européens convaincus, mais nous constatons également l'impact accru des réglementations de l'Union européenne aux niveaux local et régional. Les politiques européennes semblent parfois en décalage avec la réalité, et nous devons prendre des mesures afin de remédier à cette situation.
15. Les collectivités locales et régionales sont les niveaux de gouvernement les plus proches des citoyens et garantissent la mise en œuvre et l'application de nombreuses règles et de décisions prises par l'Union européenne. Nous nous inquiétons cependant de constater que notre expertise et nos points de vue ne soient pas suffisamment pris en compte. Cela doit changer.
16. Les collectivités locales et régionales jouent un rôle important pour regagner la confiance des citoyens de l'Union européenne et nous nous engageons à organiser et à participer à des initiatives qui soutiennent la démocratie européenne et la poursuite de notre projet européen. Nous contribueront également au débat sur le futur de l'Europe, exprimeront nos points de vue et présenteront des propositions concrètes visant à résoudre les défis auxquels nous sommes confrontés.
17. Outre la législation et les réglementations européennes, souvenons-nous que les citoyens doivent s'identifier à l'idée d'une intégration plus forte. Par conséquent, les possibilités d'échange devraient être encouragées et soutenues davantage.
18. Dans l'immédiat après-guerre, le mouvement des jumelages s'est, grâce au CCRE, considérablement développé afin de favoriser la réconciliation et la compréhension mutuelle entre les Européens. Le CCRE et ses membres ont été et sont encore les moteurs clés du concept et ont ajouté une perspective globale de coopération au niveau local.
19. D'autres activités visant à stimuler les échanges et la coopération entre les élus locaux et les citoyens sont tout aussi importantes : des programmes d'échanges comme Erasmus et l'Europe pour les Citoyens contribuent véritablement à la création d'une conscience européenne.
20. 66 ans après la création de notre organisation, nous pensons que les paroles de l'un de nos pères fondateurs, Edouard Herriot (1905-1957), ancien Maire de Lyon, demeurent avérées : «tout divise les états mais tout unit les communes». Le CCRE en est plus que jamais convaincu.